



Peintre en carrosserie

Référence de la formation : AUTO/03/2002

L'ACTIVITÉ

Mettre en peinture complète ou partielle une carrosserie. Déposer et reposer les éléments démontables

PROFIL GÉNÉRAL DU CANDIDAT

A partir de 18 ans et du niveau 3^e

- > Avoir une bonne représentation du métier et de ses conditions d'exercice ;
- > Être capable d'autonomie pendant la formation ;
- > Assurer un rythme intensif de formation : 35 heures/semaine pendant plusieurs mois dans des conditions proches de celles rencontrées en entreprise.

PRÉ-REQUIS

- > Maîtrise des 4 opérations mathématiques, calcul des surfaces, volumes.

APTITUDES REQUISES

- > Souplesse, agilité ;
- > Bonne vision (surtout des couleurs) ;
- > Dexterité, bonne coordination des mouvements ;
- > Goût du travail précis et soigné ;
- > Sensibilité au domaine de maintenance de véhicules.

Contre-indications

- > Problèmes respiratoires ;
- > Allergies diverses.

LE MÉTIER

Le Peintre en carrosserie procède à la préparation et la mise en peinture (complète ou partielle) de véhicules présentant tous types de surface (tôles d'acier, tôles d'aluminium, plastiques).

- > Il procède au traitement des surfaces à peindre, applique et ponce les mastics et les apprêts nécessaires pour effacer les imperfections, confectionne et corrige les teintes et applique au pistolet les laques et vernis en respectant l'aspect d'origine.
- > Le Peintre en carrosserie exerce dans des ateliers spécialement équipés pour des travaux de pulvérisation (locaux ventilés, aspirations, cabines de peinture).

Lieu de formation

Saint-Paul

Contenu de la formation

Module 1 :

Apprentissage de base en tôlerie et peinture, débosselage, formage, masticage, soudage, pistolage sur pièces.

Module 2 :

Préparation des véhicules : Réparation, rénovation, vitrage, mécanismes ouvrants Peinture ; préparation des supports.

Module 3 :

Applications : - sur éléments, sur véhicules, sur accessoires de toute nature.

Module 4 :

Colorimétrie : correction des teintes.

Module 5 :

Peinture complète, raccords noyés, contre typage des teintes, - Application bi-couches, tri couches nacrées, irisées sur voitures complètes, accessoires plastiques et autres.

Durée de la formation

1 085 heures dont 6 semaines en entreprise + le module de colorimétrie soit 8 mois environ

Titre délivré

Certificat de Formation Professionnelle (C.F.P.) - "Peintre en Carrosserie", niveau V

C'est-à-dire essentiellement dans les ateliers de peinture des garages d'automobile (succursales, concessions ou agents de marque, garages indépendants, carrossiers indépendants ou encore dans les ateliers de réparation de poids lourds).

- > Le peintre intervient en principe après le carrossier réparateur dans les opérations de remise en état d'un véhicule. Une étroite collaboration est nécessaire entre ces deux ouvriers pour assurer un travail de qualité ;
- > La manipulation et la pulvérisation de produits contenant des solvants impliquent de travailler dans des locaux ventilés et de porter un masque respiratoire lors des applications.

N.B. : Les industriels, fabricants de peinture, emploient également des peintres.

Suite au verso →

Peintre en carrosserie

MODULES DE SPECIALISATION C.F.P.A. DE SAINT-PAUL

> Colorimétrie avancée, plastie formage tuning (durée : 280 heures).

AVENIR & PROMOTION

> En pratiquant le métier, le peintre en carrosserie acquiert une expérience lui permettant de gravir les échelons (de 1 à 3) de sa catégorie d'emploi.

En se perfectionnant (dans les domaines de la carrosserie et de la gestion), il peut accéder à différents postes d'encadrement : chef d'équipe, réceptionnaire d'atelier, contremaître, chef d'atelier ;

> Il peut également s'établir à son compte.

Perfectionnement AFPA

> Possibilité dans le cadre de la formation continue ou de suivre le stage "réparateur carrossier" pour acquérir la polyvalence.